



@ : ac2@plisson-immobilier.fr

CABINET PLISSON IMMOBILIER

**34, rue Eugene Flachat
75017 PARIS**

A l'attention de Mme DREAU

Paris, le 20 juin 2024

Devis n° RR 24-0512

Madame,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre meilleure proposition de contrat de nettoyage pour la copropriété référencée, à savoir :

Entretien des parties communes de la copropriété du

**138 - 140, rue de CRIMÉE
75019 PARIS**

**Remplacement de l'employé(e) d'immeuble
Du 5 au 30 août 2024 inclus**

(Hors dimanches et jours fériés)

- ✓ **Gestion des déchets,**
- ✓ **Gestion du courrier,**
- ✓ **Prestations d'hygiène – propreté.**

En espérant que cette proposition retiendra toute votre attention, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Mokrane TILOUTA
06.24.11.11.13.**

Nous prenons soin de votre quotidien

DESCRIPTIF DES LOCAUX

Parties communes de la copropriété sise **138-140, rue de CRIMÉE 75019 PARIS** et comprenant les locaux suivants :

- Deux escaliers comportant 11 étages,
- Un hall d'entrée,
- Un local-poubelle,
- Un parking.

NATURE DES PRESTATIONS (Du lundi au samedi hors jours fériés)

GESTION DES DECHETS

✓ **Six prestations par semaine**

- Sortie et rentrée des conteneurs à déchets y compris tri sélectif.
(Seuls les conteneurs identifiés **138-140, rue de CRIMÉE 75019 PARIS** seront manipulés).

✓ **Une prestation par semaine**

- Nettoyage et désinfection des conteneurs à déchets,
- Nettoyage et désinfection des sols du local-poubelles.

GESTION DU COURRIER

✓ **Six prestations par semaine**

- Tri et boitage du courrier en fin de matinée.

PRESTATIONS D'HYGIENE - PROPRETE

Hall d'entrée :

✓ **Six prestations par semaine**

- Nettoyage de la devanture du trottoir sur la largeur de la porte d'entrée,
- Dépoussiérage de la porte d'entrée,
- Essuyage humide du digicode, de l'interphone & des boîtes aux lettres,
- Essuyage des traces de doigts sur les portes vitrées & les miroirs,
- Vidage de la corbeille à papier,
- Essuyage et désinfection des interrupteurs & des plinthes,
- Nettoyage complet de la cabine d'ascenseur,
- Aspiration du tapis,
- Aspiration et lavage des sols à l'aide d'un détergent désinfectant.

Nous prenons soin de votre quotidien

Escalier – Paliers :

✓ **Une prestation par semaine**

- Essuyage et désinfection des interrupteurs,
- Dépoussiérage des rampes, des plinthes, des bordures et des rebords intérieurs de fenêtres,
- Essuyage des traces de doigts sur les portes palières d'ascenseur,
- Aspiration des tapis des résidents,
- Aspiration des sols en moquette,
- Aspiration & lavage des sols à l'aide d'un détergent désinfectant.

Parking :

✓ **Une prestation par semaine**

- Ramassage des papiers et débris situés dans les circulations de parking.

PRIX

La durée de validité de notre proposition est de trois mois.

Prix forfaitaire du remplacement..... 1 336,00 € T.T.C.
(dont TVA 20.00%)

Pour le client :

Date :

Signature ou cachet

Précédé de la mention manuscrite :

Bon pour accord à compter du :

Pour COPRO-NET PROPRETE

Mokrane TILOUTA

06.24.11.11.13.

Copro-Net Propreté
34 rue Guy Moquet - 75017 Paris
Tél. 01 53 11 08 58 - Fax 01 42 29 79 88
RCS Paris 482 467 479

Nous prenons soin de votre quotidien

CONDITIONS GENERALES

CONFIDENTIALITE - SECURITE

Nos équipes d'intervention sont tenues à la plus grande discrétion et confidentialité. Des consignes sont données à nos agents afin qu'ils participent à la sécurité des personnes et des biens dans les copropriétés qui leur sont confiées.

CONTROLE QUALITE

L'ensemble de nos sites sont visités, contrôlés et réapprovisionnés régulièrement par l'inspecteur qui a en charge l'équipe désignée pour l'entretien de votre immeuble.

FOURNITURES DES CONSOMMABLES ET PRODUITS

Copro-net fournit en quantité suffisante les consommables, produits et matériels d'entretien pour l'exécution des prestations décrites ci-dessus. La copropriété s'engage à fournir à **Copro-net** l'eau et l'électricité nécessaires. **Copro-net** ne pourra être tenu responsable de la non-exécution de ses prestations en cas de défaut de fourniture en eau ou électricité.

LOCAL DE RANGEMENT

Pour des raisons de sécurité et dans un souci de qualité d'intervention, il est souhaitable que les matériels et produits fournis par **Copro-net** puissent être stockés dans un local fermant à clé.

TRAVAUX

Le présent devis est calculé sur la base des prestations définies ci-dessus et pour une fréquentation normale de l'immeuble. Le Conseil Syndical de la copropriété s'engage à prévenir **Copro-net** de tous travaux susceptibles d'interférer ou de modifier la nature des prestations de nettoyage.

DUREE DU CONTRAT (sauf remplacement)

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée. Il est résiliable par l'une ou l'autre des parties avec trois mois de préavis signifié par lettre recommandée avec accusé de réception.

REPRISE DE PERSONNEL (Article 7 de la C. C. des Entreprises de Propreté)

L'étude chiffrée ci-jointe a été réalisée, après visite du site, en tenant compte du cahier des charges demandées, de l'organisation de travail et des cadences mises en place par notre entreprise. **Nos tarifs sont susceptibles d'être modifiés si une reprise de personnel nous était imposée dans le cadre de l'Article 7 de la Convention Collective des Entreprises de Propreté notamment.**

REVISION DES PRIX

La première revalorisation sera appliquée au mois de Janvier de l'année suivante, après un minimum de 12 mois consécutifs au tarif contractuel. Chaque année, notre tarif sera réévalué en application des indices publiée par la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté).

INDEMNITES

La date d'échéance passée, une pénalité de retard sera calculée sur la base de trois fois le taux légal en vigueur avec également une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40,00 € (Article L441-6 du Code du Commerce).